



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 16 MAI 2022

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GEERDENS, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, M. GAUME, Mme NISSATO, M. REVERSADE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15.

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 14 avril 2022 à l'unanimité.

2. Aménagement et extension du cimetière de Cause

Le Conseil Municipal examine le plan d'occupation du cimetière en vue de son extension future. Un réaménagement des allées doit être fait de façon à pouvoir agrandir le jardin du souvenir et faciliter les circulations des véhicules des pompes funèbres. Il faudra aussi prévoir un emplacement pour un ossuaire.

Une réunion aura lieu au cimetière le 1^{er} juin à 17h.

3. Compte rendu des travaux communaux

A la mairie, les 3 fenêtres à l'étage et les 2 fenêtres de la salle de réunion au rez de chaussée ont été mises en place. Il reste à poser une porte et une fenêtre au rez de chaussée.

4. Occupation du logement de l'ancien presbytère par l'Association Sem&Vol

Un état des lieux a été fait, en présence des membres de l'association et de Bruno MONTI et Laurent BARBAT représentant la municipalité, ainsi que la signature du bail, à compter du 12 mai 2022. Les clés ont été remises aux nouveaux occupants.

5. Renouvellement du contrat aidé de Samuel Hellrigel

Le contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) de Samuel Hellrigel, d'une durée d'un an, arrive à son terme le 15 juin prochain.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour une reconduction du contrat si cela est possible. Un entretien doit se tenir avec M. Hellrigel d'ici la semaine prochaine, sous réserve de l'obtention de tous les éléments nécessaires.

6. Avenant au contrat CNP assurances

Le contrat d'assurance des collectivités locales à l'égard des agents permanents affiliés à la CNRACL a été renouvelé à partir du 1er janvier 2022. Un avenant au contrat est soumis à l'avis des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à cet avenant.

7. Cérémonie du 8 juin 2022

Une cérémonie commémorative d'hommage aux morts pour la France en Indochine aura lieu le mercredi 8 juin 2022, à 18h, devant le Monument aux Morts de Cause de Clérans. Une exposition photo sera installée dans la salle des fêtes à partir de 14h.

8. Questions diverses

- Organisation des bureaux de vote pour les élections législatives du 10 juin :
Le Conseil procède à la désignation des assesseurs et présidents pour 5 tranches horaires. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.
- Définitions de limites à Virolle :
Le Conseil Municipal prend acte du document d'arpentage concernant des limites à Virolle, établi par le cabinet GEOVAL (chemin rural au pied de la propriété de M. Jacky ESTAY), et autorise M. le Maire à signer ce document. M. MONTI fera signer les propriétaires riverains concernés par cette affaire.
- Demande d'occupation du domaine public :
M. Christophe POUSSIN (Le petit marché) demande l'autorisation d'installer, pendant l'été, une tente de protection contre les intempéries dans le bourg de Clérans. Son camion de vente ambulante serait accolé à cette tente lors de sa venue. Le Conseil Municipal donne un avis favorable, pour une occupation du 1^{er} mai au 30 septembre 2022.
- Numérotation des voies de la Commune :
La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification (dite « loi 3DS »), définitivement votée par le Parlement le 8 février, prévoit que les communes « mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions ». La Poste propose un accompagnement technique aux communes engagées dans cette démarche. Le Conseil Municipal demande la présentation d'un devis définitif et des renseignements sur les aides qui pourraient être accordées.

9. Prochaine réunion

21 juin 2022 à 19 h.

Fin de la réunion : 22h25.